

OPTIONS HEBDOMADAIRES SUR ETFs

En résumé:

Quel est le fonctionnement des options hebdomadaires sur ETFs ?

Chaque vendredi, une option vient à échéance, offrant de la sorte davantage de flexibilité aux investisseurs en options sur ETFs.

Qui peut investir dans les options hebdomadaires sur ETFs ?

Les options sur ETFs constituent un outil de gestion de risque permettant de couvrir les positions ou de créer une stratégie à effet de levier.

Quel est l'intérêt des options hebdomadaires sur ETFs ?

Les options hebdomadaires sur ETFs facilitent les stratégies d'investissement à court terme et offrent de nouvelles opportunités d'investissement.

Caractéristiques des options hebdomadaires :

- L'option court sur deux semaines, de vendredi à vendredi
- Une durée courte implique une prime faible et un effet de levier important
- Les symboles d'options commencent par un chiffre (1**, 2**, 4** et 5**) suivi de deux lettres
- Les chiffres indiquent le vendredi du mois lors duquel l'option viendra à échéance
- Il n'y a pas d'option hebdomadaire ayant le symbole 3** car l'option mensuelle expire le troisième vendredi du mois
- Compensation effectuée par LCH.Clearnet S.A.
- Des apporteurs de liquidité assurent des prix compétitifs durant la journée de négociation
- La négociation se fait tant en carnet d'ordre central que par Large-in-Scale Facility

Les ETFs montrent au niveau international un taux de croissance parmi les plus élevés. Leur succès croissant s'accompagne d'une demande pour de nouvelles opportunités d'investissement et de gestion des risques. Les options sur ETFs répondent à cette demande.

En matière de gestion, les options sur ETFs offrent des opportunités similaires à celles offertes par les options sur actions individuelles, avec livraison physique des ETFs à l'exercice de l'option. Elles combinent les avantages de la diversification des ETFs à la flexibilité des options.

Les options sur ETFs offrent aux investisseurs, surtout ceux en ETFs, un outil efficace pour gérer les risques ou optimiser le rendement de leurs investissements en ETFs, et ce sur un marché transparent et fiable.

Euronext introduit des options sur les ETFs les plus négociés pour permettre d'anticiper les fluctuations de prix régionales ou mondiales au moyen d'une seule transaction.

L'introduction d'options hebdomadaires sur ETFs complète l'offre standard d'options mensuelles sur ETFs, tout en offrant des avantages spécifiques :

- Anticipez des événements spécifiques et des fluctuations surprises
 - limitez le risque à la prime due pour deux semaines
- Négociez avec des stratégies similaires à celles des options mensuelles, mais quatre fois par mois
 - des opportunités supplémentaires de négocier les options hebdomadaires contre les options mensuelles
 - à l'exception de la durée de vie, les caractéristiques sont identiques à celles des options mensuelles
- Comparées aux options mensuelles, les options hebdomadaires affichent:
 - un θ plus élevé : profitez de l'érosion accélérée à l'approche de la date d'échéance
 - un γ plus élevé : payez une prime relativement faible et bénéficiez d'un effet de levier plus conséquent

La gamme des options hebdomadaires sur ETFs d'Euronext

OPTION	SYMBOLE				VALEUR SOUS-JACENTE ¹	CODE ISIN
	Premier vendredi du mois	Deuxième vendredi du mois	Quatrième vendredi du mois	Cinquième vendredi du mois		
EUE OPTION HEBDOMADAIRE	1EU	2EU	4EU	5EU	iShares EURO STOXX 50 UCITS ETF (Dist)	IE0008471009
IME OPTION HEBDOMADAIRE	1IC	2IC	4IC	5IC	iShares MSCI Europe UCITS ETF (Dist)	IE00B1YZSC51
IEM OPTION HEBDOMADAIRE	1IG	2IG	4IG	5IG	iShares MSCI Emerging Markets UCITS ETF (Dist)	IE00B0M63177
IJP OPTION HEBDOMADAIRE	1IJ	2IJ	4IJ	5IJ	iShares MSCI Japan EUR Hedged UCITS ETF	IE00B42Z5J44
ISF OPTION HEBDOMADAIRE	1IZ	2IZ	4IZ	5IZ	iShares Core FTSE 100 UCITS ETF (Dist)	IE0005042456
ISS OPTION HEBDOMADAIRE	1IS	2IS	4IS	5IS	iShares S&P 500 UCITS ETF (Dist)	IE0031442068
IWR OPTION HEBDOMADAIRE	1IW	2IW	4IW	5IW	iShares MSCI World UCITS ETF (Dist)	IE00B0M62Q58

¹ L'utilisation du nom de l'indice est nécessaire en tant que référence à la valeur sous-jacente et l'évolution du prix de l'Instrument Financier. Ces indices peuvent être enregistrés comme marque commerciale par des tiers. Les Instruments Financiers d'Euronext ne sont pas sponsorisés, soutenus, vendus ou promus par ces tiers.

Caracteristiques du contrat : options hebdomadaires sur ETFs

SYMBOLE	1**, 2**, 4**, 5**
TAILLE DU CONTRAT	100 actions
QUOTITE	100
UNITE	1
DEWISE	Euro
PRIME D'OPTION	Prime x quotité
INTERVALLE MINIMAL	€ 0.01
WHOLESALE SERVICES	Large-in-Scale Facility
MARCHE EURONEXT	Amsterdam
HEURES DE NEGOCIATION	Central Order Book 09:06 – 17:30 CET Prof Trade Facility 07:00 – 18:30 CET
STYLE D'OPTION	Américain
DUREE DE VIE	Du vendredi deux semaines avant l'échéance jusqu'au vendredi de l'échéance
DERNIER JOUR DE NEGOCIATION	La négociation se termine à 17:30 CET le vendredi de l'échéance, c'est à dire le premier, le deuxième, le quatrième ou le cinquième vendredi du mois
LIVRAISON	Livraison physique de 100 actions via le système de règlement-livraison de LCH.Clearnet S.A.
ALGORITHME DE NEGOCIATION	Le Carnet Central applique un algorithme de négociation 'Price Pro Rata'. Au moyen de cet algorithme, la priorité est donnée aux ordres au meilleur prix (le plus haut pour l'offre, le plus bas pour la demande). S'il y a plusieurs ordres au meilleur prix, l'égalité de traitement sera accordée à chaque ordre à ce prix et l'exécution se fera en proportion de la taille de l'ordre.
CHAMBRE DE COMPENSATION	LCH.Clearnet S.A.

NOTE : Ces caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées.

En savoir plus

Amsterdam

Marcel Walther
+31 20 721 4261
mwalth@euronext.com

Lisbon

Sonia Pedro
+351 21 060 0626
spedro@euronext.com

Paris

Charlotte Alliot
+33 1 70 48 2843
calliot@euronext.com

Brussels

Leen Van Wambeke
+32 2 620 1540
lvnwambeke@euronext.com

London

Christopher French
+44 20 7076 0907
cfrench@euronext.com

derivatives.euronext.com/etf-options

Disclaimer

Cette publication est fournie uniquement à titre d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à sa rédaction, elle est fournie « en l'état », sans aucune garantie de sorte qu'Euronext ne peut être tenue responsable de l'utilisation directe ou indirecte des informations contenues dans la présente publication. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cette publication ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations à la charge d'Euronext. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés organisés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné. Tous les droits de propriété et intérêts dans ou liés à cette présentation sont la propriété entière et exclusive d'Euronext. Aucune partie de cette présentation ne saurait être redistribuée ou reproduite sans l'accord préalable écrit de Euronext. Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant <http://www.euronext.com/terms-use>

www.euronext.com

© 2016, Euronext N.V. - All rights reserved.

00741_FR/1604